

## Bureau de la Sécurité militaire

### RAPPORT DÉTAILLÉ SUR LES ATROCITÉS COMMISES PAR LES ALLEMANDS A CARHAIX (Finistère)

Deux jours après le débarquement, probablement un des pires rapports des exactions commises en Bretagne par un *Feldwebel* menant une troupe de parachutistes allemands sur le front de Normandie (8. Fallschirmjäger-Regiment subordonné au 3. Fallschirmjäger-Division, localisé autour des hauteurs des Monts d'Arrée : Carhaix, Châteauneuf et Quimper - Quartier général divisionnaire installé à Huelgoat).

Dénoncés par un Français, sur onze jeunes arrêtés, 8 pendus en guise d'avertissement avec des câbles électriques au hasard et bien en vue dans différents villages du Finistère et des Côtes-du-Nord (Carhaix, Le Moustoir, Paule, Rostrenen, Saint-Caradec).

Certains passages du rapport avaient été censurés lors de parutions dans le Télégramme en octobre et novembre 1944.

Le drame débute à Lamprat, petit hameau paisible de la commune de Plounévezel, située à environ 200 mètres de la route nationale Carhaix-Callac. Deux fermes. L'une tenue par M. FAILLÈRES, l'autre par M. MÉVEL qui remplit en même temps les fonctions de Maire.

8 juin 1944. La matinée a été calme, comme d'habitude. Cependant les esprits sont tendus dans l'attente des événements de ce débarquement allié en Normandie, va, sans aucun doute précipiter. MÉVEL a quitté sa ferme de bonne heure.

Midi. Il n'est pas encore rentré. Sa femme et ses deux filles s'apprêtent à déjeuner, mais soudain, 11 jeunes gens font irruption dans la maison. "Le chef, dit l'un d'eux, nous envoie manger ici aujourd'hui". Ce sont de jeunes patriotes, âgés presque tous de moins de 25 ans. Ils ont l'air harassé. Les havresacs sont jetés pêle-mêle sur le parquet, et sans plus tarder le repas commence, La conversation s'anime, l'idée du danger ne les effleure même pas, dehors, aucune sentinelle pour donner l'éveil.

Midi 20 - Un bruit de camion sur la route. Le bruit s'intensifie rapidement. Pas de doute, le véhicule va venir au village, boches ou français ? La conversation est subitement tombée. Anxieux, les jeunes gens écoutent, s'interrogent du regard. L'instant d'après, la voiture a débouché en trombe dans la cour de la ferme. Elle s'immobilise face à la maison. Des boches ! C'est la panique générale. Bousculant chaises et tables, tous se lèvent et cherchent à se dissimuler dans les recoins de la maison. Deux des jeunes gens réussissent à se faufiler dans un réduit attenant à la cuisine. Agrippés des mains et des pieds aux parois de la cheminée, ils retiennent leur souffle et attendent, le cœur battant.

Déjà, un *Feldwebel* est sur le pas de la porte, accompagné du secrétaire de Mairie. Les Allemands viennent réquisitionner des charrettes pour transporter le matériel dans la direction de "Rennes". Mais remarquant l'attitude affolée des jeunes gens, l'Allemand dégainé son revolver. "Haut les mains" leur crie-t-il. Toute résistance est inutile. Tous s'exécutent et c'est immédiatement la fouille tandis que six boches, mitraillette braquée, gardent les abords de la ferme. Le premier fouillé Eugène LÉON, est trouvé porteur d'un chargeur de pistolet. Il se croit perdu et essaie de fuir. Une rafale de mitraillette l'atteint à vingt mètres de la ferme. Il s'écroule sans un cri, atteint à mort d'une balle explosive.

Les prétendus terroristes sont alors alignés face au mur, les bras liés. Déshabillés un par un, ils sont alors fouillés minutieusement, tandis que des éléments de renforts prévenus en toute hâte, débouchent de tous les côtés de la ferme, traînant la bonne de la ferme voisine et une paysanne du voisinage qui était venue se rendre compte du motif des coups de feu précédents. Comme les autres, ces deux femmes sont alignées au mur. A ce moment, Georges LE NAERLOU eut une syncope, qui eut le don de déchaîner un gros rire parmi la soldatesque allemande. François L'HOSTIS ayant jeté un coup d'œil par-dessus son épaule se voit administrer sans ménagement un grand coup de botte. Melle MÉVEL Germaine elle-même, qui s'était reculée d'un pas pour mieux embrasser la scène est rudoyée et remise en place sous la menace d'un pistolet.

A présent, tout le monde est à demi nu, en chemise ou chemisettes seulement. De l'autre bout de la ferme, arrive bientôt le commis de la ferme surpris dans son travail à une étable, est ramené de force, bien qu'il tente d'expliquer à ses gardiens qu'il est prisonnier rapatrié. Dévêtu, il se voit obligé d'atteler un cheval en chemise. Déjà, le pillage de

la maison a commencé. Du petit réduit où il s'était caché, surgit tout à coup Georges AUFFRET qui, blotti dans une cheminée avec Jean MANACH, et n'y pouvant plus tenir, se rend, espérant malgré tout un geste de clémence, mais à peine a-t-il été aperçu que trois soldats se précipitent sur lui, le brutalisent et l'envoient rejoindre ses compagnons au piquet. Puis, rendus méfiants, ils visitent à nouveau les bâtiments de la ferme. Par hasard, personne ne se doute de la présence de Jean MANACH dans la cheminée.

Une demi-heure plus tard, la perquisition ou plutôt le pillage en règle de la ferme est terminé. La maison de Monsieur FAILLÈRES est également visitée. Les soldats se sont rassemblés dans la cour. Ordre est donné aux jeunes gens de se rhabiller un par un. A certains, parmi lesquels Georges AUFFRET, il est interdit de se chausser. De plus, ce dernier se voit coiffé d'un vieux képi de Lieutenant, visière en arrière, dans le but d'amuser les soldats. A ce moment, des bottes de foin sont entassées dans la maison. "Regardez !", dit le sous-officier allemand. Et il lance une grenade incendiaire par la fenêtre. Les flammes montent, la maison brûle. Le feu est allumé aux quatre coins du village, qui sera entièrement consumé. Avec un cynisme déconcertant, l'Allemand invite "à admirer le beau spectacle !"

Les jeunes gens sont ensuite liés deux par deux, les mains derrière le dos. Une corde commune passant sous leurs bras les relie tous. Tout le monde, y compris la famille MÉVEL est entassé dans une charrette : ils y sont exactement vingt personnes. Le patron de la ferme voisine conduit à pied l'attelage, qui s'ébranle aussitôt, escorté par la troupe en armes.

La route est encaissée. A chaque cahot, les jeunes gens sont secoués, les cordes leur rentrent dans les poignets, mais aucun d'eux ne se plaint. Le premier kilomètre est franchi. Arrêt au bas de la côte. Les jeunes gens descendent et toujours liés poursuivent la route à pied sur environ quatre kilomètres. Nouvelle halte, mais dans un champ qu'un bois entoure sur trois côtés, au lieu-dit "Coat-Penhoat". A tour de rôle, chacun est appelé, soumis à un bref interrogatoire d'identité et conduit sous escorte à l'autre extrémité du champ, ensuite, un Allemand revêtu d'un costume singulier, leur met un rondin entre les mains maintenues ligotées. Toujours un par un, les patriotes sont introduits dans le bois à une vingtaine de mètres de la lisière. Deux soldats tiennent la victime par les bras. Un troisième, armé d'un rondin, frappe de toutes ses forces sur la figure, le dos, les jambes du patient qui crie éperdument, à faire pitié : "Maman ! Maman ? Oh! assez." Sourds à ces supplications, les bourreaux redoublent d'effort. La bastonnade se poursuit durant environ cinq minutes à environ, dans un ricanement féroce. A la sortie du bois, tous boitent lamentablement, tous ont la figure ensanglantée, les poignets meurtris par les cordes qui leur pénètrent profondément dans les chairs. Seul, l'un des neuf est indemne : les mains libres, il fume maintenant en compagnie des bourreaux de ses camarades.

Vers ce moment, arrive un homme du nom d'Emmanuel RUELLAN DU CREHU. A son tour, il est poussé à coups de crosse dans le bois et, d'après son témoignage, il est tenu par un Allemand placé de chaque côté, tandis qu'un troisième l'interroge : "Monsieur, vous êtes un terroriste ?". "Je ne sais pas ce que vous voulez dire !" réplique DU CREHU, embarqué jusque-là sans aucun motif. Il était au village, essayant de sauver du feu quelques lapins. Aussitôt, un quatrième soldat, dont il ignorait la présence à ses côtés, se met à le frapper par derrière à grands coups de bâton ! Mais, endurci à la douleur, Emmanuel ne bronche, pas un cri, pas une plainte. L'Allemand sort alors du bois et revient, porteur d'un gros gourdin noueux. Une seconde fois, on veut lui faire avouer qu'il est terroriste. "Nicht terroriste !" répond-il en allemand cette fois. Battu à nouveau, il se raidit encore contre la souffrance, et à chaque coup, répète, malgré les menaces "Je ne suis pas un terroriste !", tout en insultant ses agresseurs. Exaspérés par une telle endurance, et quelque peu vaincus par son stoïcisme, les boches rageurs abandonnent leur victime, l'ayant finalement pris pour un aliéné.

Tous ses patriotes sont alors embarqués, pêle-mêle, dans une petite automobile et conduite à environ un kilomètre de là, tandis que la première jeune fille interrogée se voit lâchement battue et que ses compagnes sont entassées dans un camion qui les amène à l'endroit où se décide le sort des malheureux jeunes gens.

Là, un officier, accompagnée du nommé Bob JULET (qui, comme on l'a dit plus haut, fumait un instant auparavant en compagnie des boches), opère un triage parmi les hommes.

- "Ces cinq-ci, dit JULET, ne faisaient pas partie du groupe." Ces cinq, c'était le commis et les quatre embarqués en cours de route. Ceux-là sont joints au groupe des femmes et montent, avec ces dernières, dans un camion. On les oblige à s'allonger pour ne pas être vus à la traversée de la ville. Enfermés à la prison de Castel-Rû à Carhaix, ils y passeront la nuit dans les sombres caves, à même les dalles, et seront relâchés le lendemain soir.

Le calvaire des patriotes martyrs de Carhaix va, dès lors, alors entrer dans la phase la plus atroce, celle que les témoins oculaires n'oublieront jamais. Ils ne sont plus qu'à huit, dans le camion bâché et couvert de branchages, où on a jeté comme du vulgaire bétail. Les mains liées derrière le dos, c'est à peine s'ils peuvent faire le moindre geste. Ils ne se doutent pas du sort qui leur est réservé. Le camion suit la route de Brest en direction de Carhaix. Des convois de charrettes passent sans fin. Va-t-on les fusiller ou, par égard pour leur jeune âge, les déporter dans un camp de concentration en Allemagne ? Ils n'osent plus y croire ! Ils ont, hélas, compris que la barbarie allemande ne connaît pas de bornes. Mais alors ?

Brusquement, la voiture s'est arrêtée au bas de la descente du moulin, trois ou quatre boches en sont descendus, tous ont le regard fixé sur le poteau électrique qui borde la route. Une réparation sur la ligne ? Non, car alors, comment expliquer leurs gestes menaçants, accompagnés de railleries sinistres ? La bâche du véhicule est enlevée. "Comme ça, vous voir camarades !" ricane l'un des soudards. Sur la route, le convoi de charrettes a reçu l'ordre de s'immobiliser. Tous ces paysans vont être, malgré eux, spectateurs d'une tragédie sans nom.

Il est environ 21 heures, deux boches sont montés dans le camion. Ils se saisissent du premier patriote qu'ils rencontrent, le premier c'est LE DAIN, un jeune homme de 22 ans à peine. Houspillé avec une brutalité sauvage, il tombe sur la chaussée comme une masse inerte. Un Allemand lui prend la tête à deux mains, et la cogne à trois reprises contre les parois du camion. Aucune plainte, pas un reproche de la part de la victime. Dans la voiture, ses compagnons ont tristement baissé la tête sans mot dire. Plus d'espoir. Relevé à coups de baïonnettes dans les reins, ils assistent à la préparation de son supplice. Un boche a détaché une échelle du camion et l'a appliquée contre le poteau. Il est monté, portant à la main un câble électrique de haute tension, qu'il noue par une extrémité à la console. L'autre bout de la corde, un nœud coulant se balance dans le vide, à trois mètres du sol. Le drame se précipite, à coups de bottes, de crosse de fusils, de baïonnettes. LE DAIN doit marcher jusqu'au petit talus qui se trouve juste au-dessous de la corde et y grimper, puis un boche l'empoigne à bras le corps, le hisse à la hauteur du nœud et lui passe au cou et brusquement lâche son emprise. Le corps tombe, mais le nœud se défait et il dégringole dans la prairie, jusqu'au bas du ravin profond de cinq ou six mètres qui côtoie la route en corniche. Un moment stupéfait de cette situation imprévue, les boches, au milieu de tout, se sont esclaffés sur la route. LE DAIN a gémi en tombant dans la prairie, sa tête a porté sur un caillou en arête et il saigne abondamment. Mais les bourreaux n'ont aucune pitié ! Deux d'entre eux sont descendus et le saisissant par les épaules et les cheveux, le traînent, pantin désarticulé, à travers les ronces et les cailloux du remblai. Sur la route, le malheureux jeune homme s'affaissant sans connaissance. Durant deux ou trois minutes, il gît sur l'asphalte sans que personne ne s'en occupe. C'est un homme à demi-mort que les Allemands pendent à présent. Cette fois, le câble a tenu. Avec un bruit mat, il s'est tendu sous le poids du corps. Une ou deux convulsions, puis plus rien. Le premier crime est consommé.

Mais les boches ne s'en tiennent pas là ! Ils raillent encore le cadavre : "Terroriste, nous corrects !", le font balancer de la crosse de leur fusil et finalement lui accrochent un écriteau sur la poitrine avec cette inscription : "Ainsi sera fait à quiconque tirera sur un membre de la Wehrmacht". Blêmes, mais sans un mot, les six autres ont vu l'exécution de leur camarade. Bientôt ce sera leur tour. Les larmes coulent aux joues d'un vieux paysan qui n'a plus le courage de regarder la lugubre scène. Le camion est reparti, tandis qu'ordre est donné aux paysans de défiler lentement devant le cadavre de façon à mieux voir l'écriteau.

Voici l'entrée de Carhaix. De nouveau, le camion a stoppé, face au café HARNAIS. 10 heures viennent de sonner à la Mairie. Des troupes S.S. passent en chantant. Mme HARNAIS est en train de fermer ses volets. A l'arrivée du camion, elle s'est retournée. Georges AUFFRET a sauté à terre et s'est réfugié auprès d'elle en proie à une crainte indicible : "Oh Madame ! Ils vont me tuer !" Il a les mains liées, et par un geste instinctif, a posé sa main droite dans celle de la dame qui, absolument étrangère à ce qui passe en demeure complètement stupéfiée ! Mais déjà, un Allemand a bousculé Georges AUFFRET : "Madame, rentrez chez vous vite !" Le ton est sans réplique ! Hâtivement, Mme HARNAIS a refermé la porte sur elle, un moment, elle reste écouter : elle entend très distinctement flageller le jeune homme à coups de câble électrique sur les jambes, mais elle n'a pas le courage d'assister plus avant à la scène.

A ce moment, Mme LE ROUX attirée par le bruit, arrive à la grille de son jardin situé juste en face. Le tableau qu'elle aperçoit l'intrigue au plus haut point : un boche juché sur le toit, est occupé à attacher un fil d'acier à la console électrique. Une échelle est placée contre le mur. Jusqu'à présent, Mme LE ROUX n'a pas encore réalisé la situation. Mais soudain, elle voit Georges AUFFRET au pied de l'échelle ; deux Allemands l'entourant, il monte seul, un soldat derrière lui. Le câble est enroulé par 4 fois au tour de son cou. Mme Le Roux a jeté un cri : "Ils vont le pendre !"

Lorsqu'elle regarde à nouveau le corps se balance au bout de la corde. Les mains et les jambes ont deux ou trois gestes saccadés, puis se raidissent dans un dernier effort. Georges AUFFRET a payé de sa vie son dévouement à sa patrie. Il a 23 ans. Les soldats allemands chantent toujours, d'autres rient à gorge déployée. A deux reprises, le chef de peloton salue le cadavre : "Au revoir" lui dit-il ! La rituelle pancarte est mise en place, tous sont remontés dans le camion dont le fardeau s'allège à chaque station. La nouvelle étape est très courte. C'est en pleine ville de Carhaix que la barbarie allemande a décidé que Marcel GOADEC allait mourir.

Il est à peine 10h1/2 alors que le camion s'arrête devant le débit de tabac tenu par Mme POVIE, rue Fontaine Blanche. Cette dernière est à sa fenêtre. Elle assiste au début de la scène. GOADEC saute du camion, mais tombe car il a les mains liées derrière le dos. Il est relevé à coups de crosse, ayant regardé dans la direction de Mme POVIE, il se voit administrer trois gifles de la part de la brute qui le surveille. Placé devant le mur, pendant qu'un Allemand apprête une corde, il n'a pas le droit de faire un mouvement sous peine de recevoir une grêle de coups de baïonnettes dans les côtes. De l'autre côté de la rue, une mitrailleuse braquée sur lui est parée pour toute tentative de fuite.

Tout est prêt. L'officier lui fait signe de monter à l'échelle. Marcel s'exécute, mais au troisième échelon, il retombe sur le dos. L'Allemand placé derrière lui, le reçoit et le rejette en avant. L'ascension recommence, dramatique, tandis que les troupes de passage font cercle autour de la victime. La voici en haut de l'échelle. La corde fatale est enroulée à son cou. Arrivé à la minute suprême, le jeune homme ne bronche pas. D'un coup de poing dans la figure, un Allemand l'a balancé de l'échelle. Le pied cogne contre le mur, le corps tend le filin et le bourreau, pour serrer le nœud, appuie de toutes ses forces sur la tête qui s'est penchée. Les bras se soulèvent une fois, et retombent dans le dernier soubresaut de l'agonie. Les S.S. ont entonné un chant macabre coupé de railleries et d'insultes. C'est fini ! Marcel GOADEC est mort, âgé de seulement 22 ans. Son corps est affreusement mutilé : tout le dos est couvert de larges plaies, trois phalanges de la main droite sont brisées, deux dents manquent à la mâchoire.

Mais la cruauté nazie n'est pas encore assouvie. A son tour, Georges LE NAELOU va subir un martyr immérité dans la petite bourgade du Moustoir. Le camion a freiné sur le pont de Lost-en-Coat. Le jeune, âgé de 22 ans, descend, accompagné d'une trentaine d'Allemands. Docilement, il se laisse conduire au milieu de la prairie voisine. Là, ordre lui est donné de ne pas bouger. Les Allemands se sont repliés sur la route, à environ 25 mètres, une, puis deux grenades sont aussitôt lancées dans la prairie : mais sans doute à dessein, aucun éclat n'a atteint LE NAELOU. En sera-t-il quitte pour une peur ? Hélas, déjà il peut voir un soldat ennemi grimper sur la console électrique du débit tenu par Melle SIBERIL. Aucun doute n'est permis. Sans se débattre, Georges s'est laissé emmener ; il semble résigné. Deux boches l'emportent à bout de bras en haut de l'échelle. La minute d'après, l'officier lance un ordre bref ; brutalement, l'échelle se dérobe sous les pieds du jeune homme. Pendu lui aussi ; deux à trois minutes plus tard, il a exhalé son dernier souffle aux yeux terrifiés de quelques passants attardés.

Vite car la nuit descend, l'automobile a repris la route. Ce n'est qu'à l'embranchement de la Pie qu'elle s'arrêtera pour une nouvelle exécution : celle de Marcel LE GOFF. Lui aussi a 22 ans. Il n'a qu'une seule parole de défense : "Je ne suis pas un terroriste. Je n'ai jamais porté d'armes." Mais qu'importent les dénégations aux yeux de ces brutes qui ne respirent que sang et vengeance ! Marcel LE GOFF n'aura même pas la consolation d'un regard ami avant de mourir. Mme CABOURET et son fils sont atterrés dans leur maison. Au dehors, ils entendent les rires sauvages de la horde germanique, puis, lorsque tout est fini, des interpellations grossières à l'adresse du supplicié : "Camarade ! Descendez maintenant !" Lorsqu'une demi-heure plus tard, Mme CABOURET voudra enlever le corps, elle se heurtera à la rogne farouche de l'officier allemand : "Si vous avez le malheur de le descendre, vous serez tous fusillés !" !

Le camion roule à présent dans la nuit. Il n'y a plus que trois occupants, trois futurs martyrs, tous jeunes, mais qui sauront se montrer dignes de leurs aînés. Rostrenen est la dernière étape pour deux d'entre eux. Vers deux heures du matin, les habitants ont entendu un bruit insolite : un chant macabre braillé par une soldatesque ivre. A l'aube, ils ont aperçu deux pendus : Marcel BERNARD 19 ans, à l'entrée de la ville, accroché à un poteau électrique, la figure tournée au poteau, et Louis BRIAND, 18 ans, 100 mètres plus loin, sous le balcon d'un marchand de tissu, Ce dernier a un gros trou dans la nuque par où s'écoulaient encore quelques gouttes d'un sang noirâtre et visqueux.

Maintenant, L'HOSTIS est seul face à son lamentable destin. L'aube a paru devant lui, c'est toujours le ruban interminable de la route. Quel raffinement de cruauté lui réserve-t-on ? Pourquoi ne l'a-t-on pas pendu à

Plouguernével ou à Gouarec ? C'est le jeu du chat et de la souris, le supplice du doute dure un temps interminable. Tour à tour, Caurel, Bon-Repos, Mur-de-Bretagne sont dépassés. La faim creuse son estomac...

Tout à coup, le camion a quitté la route nationale et s'est engagé dans la rue principale du bourg de St-Caradec. Place de la Mairie, il a stoppé à l'angle d'une maison qu'orne une console électrique. Mais laissons la parole à Madame RENOUARD Émile, tenancière d'un débit de tabac face à la potence improvisée. C'était dans l'après-midi du vendredi 9 juin, aux environs de 4 heures. Je revenais de mon jardin lorsqu'une dame m'accosta et me dit :

"Ne rentrez pas chez vous ! Il y a cinq officiers allemands qui veulent forcer votre porte !" J'y allais cependant. "Que désirez-vous Messieurs ? - Madame, cigarettes ? - Non Monsieur, nicht cigarettes chez moi. Ils m'ont suivi dans la maison. Madame, une échelle ? - Non plus Monsieur, je n'en ai pas. - Où en trouverait-on une ? - Je n'en sais rien !"

Ils sont partis en maugréant. Je voyais l'auto couverte de branchages, à l'intérieur, un tout jeune homme, les deux mains liées devant la poitrine, assis, tout seul sur un vieux pneu usé. Je m'approchais : "Pauvre petit gars, tu as les mains liées ? - Oui Madame. - Que vont-ils te faire ?"

Il ne m'a pas répondu. Il secouait la tête pour rejeter en arrière son abondante chevelure qui lui tombait dans les yeux. Les bourreaux sont alors arrivés avec une échelle et l'ont placée contre le mur sous la console. Le jeune les regardait faire sans pleurer. Moi, je criais. Deux officiers l'ont fait descendre à terre, les mains toujours liées. Ils lui ont demandé quelque chose, je n'ai pas compris. Lui n'a pas bronché, Par deux fois il a répondu : "Non, non".

Ils l'ont obligé à monter à l'échelle, tout seul, droit comme un piquet. Là-haut, un Allemand l'attendait. On lui a passé un fil électrique au cou ; il ne bougeait toujours pas. Il était pâle à faire pitié, mais n'a pas jeté un cri, n'a pas eu une larme. Le boche a serré de toutes ses forces : le petit gars râlait affreusement. Puis il a pris un deuxième câble, l'a attaché à celui du cou au dessous du menton, l'a passé entre les jambes du patient, et l'a noué au premier par la nuque. Par un geste inexplicable, le bourreau a enlevé le lien qui entourait les mains du jeune homme. Il est descendu de l'échelle et l'a retirée d'un seul coup. Le corps est retombé dans le vide. Le supplicié a levé les mains par trois fois et, à la troisième, a poussé un long soupir, le dernier. Il est mort. Je demeurais hébétée sur la rue, ne pouvant même pas crier mon indignation devant de tels procédés. Les Allemands riaient en insultant le cadavre, le secouaient par les pieds et chantaient comme des hommes ivres. J'étais écœurée. Je suis rentrée précipitamment et je me suis enfermée à double tour dans ma chambre. Je ne connaissais pas le jeune homme, mais je pensais à ses malheureux parents. C'était plus fort que moi. J'ai pleuré toute la nuit. Au matin, j'ai cru me réveiller en proie à un affreux cauchemar. Hélas ! Le corps se balançait sur la place au bout de sa corde. Une lugubre pancarte accrochée sur la poitrine. Ce jeune homme, c'était François L'HOSTIS de Carhaix, et il avait 19 ans. La rage allemande n'avait pas reculé devant un crime si monstrueux. En un seul jour, huit Français avaient payé de leur vie un patriotisme que les nazis avaient décidé d'étouffer.

Les corps devaient rester 72 heures durant exposés en plein passage public. La peine de mort était promise aux Français trop humains qui se seraient avisés de les décrocher avant l'expiration du délai. Seul, Marcel GOADEC put bénéficier d'une faveur spéciale ; il fut inhumé dès le surlendemain.

Devant une telle barbarie, tous les cœurs français se révoltent. Ils crient la vengeance. Le numéro de l'unité allemande ayant perpétré ces crimes nous est connu. Il faut que la justice suive son cours. Il faut que soient punis d'un châtement exemplaire ces officiers sans honneur, ces brutes revêtues de l'uniforme de soldats et surtout ces déplorables Français, membres de la Gestapo et miliciens qui, devant le corps mutilé de GOADEC, avaient eu cette inimaginable réflexion : "Moi, je vous assure que ça me manque !"

Certifié conforme à l'original

A Carhaix, le 2-11-1944,

Le capitaine TROMEUR,

Commandant d'armes de la Place de Carhaix.

Source : SHD Caen n° GR 27 P 246 (tapuscrit copie de l'original de 6 pages et autre copie de 7 pages).